



HAL
open science

Licence professionnelle Écoconstruction et énergie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Écoconstruction et énergie. 2016, Université du Maine. hceres-02039631

HAL Id: hceres-02039631

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039631v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Ecoconstruction et énergies

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence professionnelle *Ecoconstruction et énergies* est de former des cadres intermédiaires référents dans le domaine de la construction durable, capables de faire l'interface sur le chantier entre la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et les entreprises du BTP. Les métiers visés concernent la performance énergétique (techniciens en bureau d'étude thermique), les énergies renouvelables et les éco-matériaux (techniciens, commerciaux) et l'organisation des projets (conseillers auprès des collectivités locales ou organismes publics).

Cette formation a vu le jour en 2010 suite à une demande des principaux acteurs locaux du secteur du bâtiment (architectes, bureaux d'études, PME, Fédération Française du Bâtiment) et des donneurs d'ordres (collectivités locales). Elle est organisée en collaboration entre la Faculté des Sciences de l'Université du Maine et le centre de formation des apprentis (CFA)-BTP de la Sarthe. Malgré l'intervention du CFA, la licence n'est pas proposée par la voie de l'apprentissage.

La licence professionnelle *Ecoconstruction et énergies* accueille en moyenne 18 étudiants.

Synthèse de l'évaluation

La construction de la formation est bien lisible dans le dossier ; les enseignements sont en très bonne cohérence avec les métiers visés. Fait notable, les objectifs de la formation sont décrits en termes de compétences professionnelles, qui fondent l'organisation et les contenus des UE. Pour asseoir la professionnalisation, une demande de certification professionnelle (organisme CERTIBAT) est en cours.

L'équipe de formation est constituée d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université du Maine, du CFA-BTP et d'intervenants extérieurs. Parmi ceux-ci, les architectes du Mans sont très impliqués tant au niveau des enseignements que du pilotage de la formation. Les collectivités locales sont également très présentes.

Le recrutement est effectué à partir de candidatures variées, qui traduisent l'attractivité de la LP. Après sélection des dossiers, les titulaires de BTS constituent 70 % des effectifs, qui sont complétés par des DUT *Génie civil* (20 %) et des étudiants de L2 générale en sciences (un ou deux étudiants). Malgré la sélection, le taux de réussite n'est pas optimal (de l'ordre de 85 %) ; cela s'explique notamment par quelques abandons au cours des premières semaines de formation, ce qui pourrait être amélioré. L'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante, et les types d'emplois occupés semblent bien correspondre à ceux visés par la formation. Le taux de satisfaction de l'emploi est très bon. Les poursuites d'études concernent 20 % des diplômés, taux à ne pas dépasser ou à contraindre.

Malgré la collaboration avec le CFA du BTP, la licence ne permet pas d'études par la voie de l'apprentissage et aucun étudiant n'a réalisé son cursus en contrat de professionnalisation sur les cinq années.

Projet tutoré et stage (durée : 14 semaines) font l'objet de la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale (en groupe pour le projet tuteuré et individuellement pour le stage). Les modalités d'attribution du diplôme ne stipulent pas d'exigence sur les notes de ces deux UE, contrairement à ce que prévoit l'arrêté de 1999. Le volume du projet tutoré (100 heures) semble un peu faible par rapport au nombre total d'heures d'enseignements (501 heures). Toujours selon les textes, il devrait en représenter 25 %. Autre ajustement à prévoir : le nombre d'UE est important et cela conduit à un déséquilibre de leurs poids respectifs ; le rapport de leurs coefficients ne respecte pas la valeur de un à trois.

Si les compétences professionnelles sont clairement définies, le suivi de leur acquisition n'est pas effectivement mis en place ; il n'existe pas encore de véritable portefeuille de compétence.

Il existe un conseil de perfectionnement formalisé, mais qui ne s'est réuni que deux fois sur les cinq années. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée grâce à l'outil EVAMAINE proposé par l'Université.

Points forts :

- La variété de métiers possibles à l'issue de la formation, dans un secteur d'activités en plein développement.
- Partenariat avec le CFA et d'autres organismes.
- Implication forte des professionnels.
- Solide équipe pédagogique.
- Bon bilan de l'insertion des diplômés.

Points faibles :

- Concurrence avec d'autres formations comparables au niveau local et national.
- Un recrutement à diversifier.
- Le volume trop faible du projet tutoré.
- Un dossier donnant trop peu détails sur la maquette de formation.

Recommandations :

Il serait utile de chercher à diversifier encore le recrutement, notamment en augmentant la part des DUT ou des L2. Une réflexion pourrait être menée avec le CFA dans le but d'ouvrir un parcours en alternance. Si les compétences à acquérir sont bien définies, le suivi de leur acquisition doit encore être formalisé par la constitution d'un livret de compétences.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La liste des compétences attendues à l'issue de la formation est clairement définie et constitue la base pour la définition des huit UE : techniques de construction & lecture de plans (7 ECTS) ; amélioration de l'habitat (5 ECTS) ; outils & méthodologie de l'audit énergétique (5 ECTS) ; travail en équipe (10 ECTS) ; stage en entreprise (20 ECTS) ; énergies & matériaux (7 ECTS) ; données juridiques & économiques (3 ECTS) ; outils de communication (3 ECTS). L'adéquation de la formation à ses objectifs ne peut cependant pas être évalué complètement, car le dossier donne souvent trop peu de détails : les enseignants-chercheurs et les volumes horaires qu'ils assurent ne sont pas indiqués ; la répartition travaux pratiques/travaux dirigés/cours n'est pas complète ; la partie des enseignements réalisée au CFA n'est pas identifiée ; la semestrialisation n'est pas indiquée.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence professionnelle <i>Ecoconstruction et énergies</i> bénéficie du partenariat entre la Faculté des Sciences de l'Université du Maine et le CFA-BTP de la Sarthe, ce qui est positif. Elle est en relative « concurrence » avec d'autres formations comparables au plan national. Au niveau régional, seule la LP <i>Bâtiment et construction</i> proposée par l'Université d'Angers est proche thématiquement de la LP <i>Ecoconstruction et énergies</i>. Elle n'est cependant ouverte qu'à l'alternance, ce qui fait d'elle une formation complémentaire plus que concurrente.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le fonctionnement administratif et les moyens (direction, secrétariat, scolarité) sont clairement décrits. L'équipe des formateurs est constituée d'enseignants de l'Université du Maine, du CFA-BTP et d'intervenants</p>

	<p>extérieurs : architectes, collectivités locales, professionnels de bureaux d'études. La formation est pilotée par un responsable pédagogique qui est enseignant-chercheur. L'équipe pédagogique est composée de trois enseignants-chercheurs de l'Université du Maine, du sous-directeur du CFA-BTP et de quatre intervenants professionnels.</p>
Effectifs et résultats	<p>La LP reçoit 18 étudiants en moyenne pour un effectif visé de 20. L'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante : elle atteint 87 % à 18 mois et 82 % à 30 mois (moyennes sur les 2 années pour lesquelles les données sont significatives), et les types d'emploi occupés semblent bien correspondre à ceux visés par la formation : le taux de satisfaction de l'emploi est très bon (88 % en moyenne). Ces emplois sont pour moitié hors région Pays de la Loire, ce qui traduit la visibilité nationale de la LP. Les poursuites d'études concernent 20 % des étudiants, ce qui est le maximum acceptable pour une licence professionnelle.</p>

Place de la recherche	<p>La LP a pour objectif l'insertion professionnelle de ses diplômés ; son adossement aux structures de recherches de l'Université du Maine n'est pas jugé comme une priorité, ce qui est justifié.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Malgré la collaboration avec le CFA-BTP, la LP ne permet pas d'études par la voie de l'apprentissage et aucun étudiant n'a réalisé son cursus en contrat de professionnalisation sur les cinq années. La professionnalisation repose sur le contact avec les intervenants extérieurs lors des enseignements, sur le projet tutoré et sur le stage de 14 semaines.</p> <p>Les objectifs de la formation sont décrits en termes de compétences professionnelles et une demande de certification professionnelle est en cours avec CERTIBAT.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tutoré représente 10 ECTS. Les sujets sont proposés par des entreprises partenaires ; un tuteur professionnel est associé à l'encadrement. Le stage est crédité de 20 ECTS, ce qui est attendu. Projet tutoré et stage font l'objet de la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale (en groupe pour le projet tuteuré et individuellement pour le stage). Afin d'être conforme à l'arrêté de 1999, une exigence sur les notes obtenues à ces deux UE doit être stipulée.</p>
Place de l'international	<p>Cette formation n'a pas d'ouverture à l'international, si ce n'est que trois étudiants étrangers ont suivi le cursus sur les cinq années écoulées. Un module d'anglais obligatoire, d'un volume de 30 heures, permet la maîtrise du vocabulaire technique.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est sélectif sur dossier : 100 dossiers sont étudiés par l'équipe pédagogique qui en retient 20 et constitue une liste complémentaire. Une UE passerelle a été mise en place dans la formation de licence générale de l'Université du Maine, avec un module « énergies » destiné à faire connaître cette LP. Cette initiative est à souligner mais reste pour l'instant assez peu efficace.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La licence ne permet pas d'études par la voie de l'apprentissage et aucun étudiant n'a réalisé son cursus en contrat de professionnalisation sur les cinq années bien que cela soit possible selon la fiche RNCP. Il n'est fait mention d'aucun dossier de VAE. Les modalités d'enseignements sont traditionnelles, en présentiel, tout en laissant beaucoup de place aux travaux pratiques.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation a lieu en contrôle continu pour le semestre 1 et en contrôle terminal pour le semestre 2 et la deuxième session. Un jury d'examen se réunit à la fin de chaque semestre.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'existe pas encore de véritable portefeuille de compétence ; sa mise en place devrait être encouragée. Si les compétences nécessaires ont fait l'objet de réflexions, le suivi de leur acquisition n'est pas formalisé.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi du devenir des diplômés est effectué par le BAIP de l'Université du Maine à 6,18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme, et par une enquête interne. Malgré des taux de réponse variables, l'ensemble des données semble consolidé.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement formalisé, dont la liste des membres est détaillée (enseignants-chercheurs, responsable du CFA, professionnels). Il ne s'est cependant réuni que deux fois sur les cinq années.</p> <p>L'évaluation des enseignements a lieu dans le cadre général de l'Université du Maine (EVAMAINE).</p>
---	---

Observations de l'établissement

Champ de formation	Sciences, Technologie, Ingénierie
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Ecoconstruction et Energies

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Nous avons pris connaissance des remarques ou recommandations des experts de l'HCERES et n'avons pas d'observation complémentaire à apporter. Les remarques ou recommandations ont d'ores et déjà été prises en compte dans la constitution de la prochaine offre de formation de cette mention.

Pour Le Président de l'Université du Maine
La Vice Présidente FVU
Anne DESERT

